

## Conditions Générales d'Abonnement aux Publications Argus

La Société Nouvelle d'Études, d'Éditions et de Publicité (SNEEP), société par actions simplifiée au capital de 450.000 euros, immatriculée sous le numéro d'identification unique 572 214 591 RCS Paris, dont le siège social est situé : 11-13 rue des Petits-Hôtels 75010 Paris, (l'« Argus »), édite des journaux, magazines et revues (les « Publications ») spécialisées dans le secteur de l'automobile.

L'Argus propose un service d'abonnement (l'« Abonnement ») à une ou plusieurs de ses Publications.

Ce service s'adresse exclusivement aux entreprises, administrations et collectivités territoriales.

### 1. OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1 Le service d'Abonnement aux Publications Argus est soumis aux présentes conditions générales d'abonnement (les « CGA »).

Les CGA régissent la relation contractuelle entre l'Argus et le souscripteur de l'Abonnement (l'« Abonné »). Elles prévalent sur tout autre document ayant une portée juridique ou commerciale.

1.2 Tout Abonnement ou renouvellement d'Abonnement implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Abonné aux CGA.

La durée de validité du Bon de Commande est de 30 jours, période au cours de laquelle le Client doit le retourner dûment accepté et signé à l'Argus.

1.3 L'Argus se réserve le droit d'adapter ou de modifier les CGA à tout moment et sans préavis. Les modifications sont alors applicables à tout nouvel Abonnement ou au titre de tout renouvellement d'un Abonnement en cours.

1.4 Toute demande d'Abonnement incomplète ou n'indiquant pas les mentions sollicitées par l'Argus est susceptible d'être refusée.

### 2. SOUSCRIPTION À L'ABONNEMENT

2.1 Les différentes offres d'abonnement sont présentées dans la documentation correspondante attachée à chaque Publication. Ces offres sont également décrites sur le site pro.largus.fr (le « Site »).

L'Argus se réserve le droit de modifier à tout moment les offres qu'elle propose.

2.2 L'Abonnement est validé par l'Argus sur la base de la demande de l'Abonné matérialisée par l'envoi selon le mode préconisé par l'Argus, du formulaire papier, dûment rempli par l'Abonné (le « Formulaire d'Abonnement »). L'Abonné a la faculté de remplir le Formulaire d'Abonnement.

Un accusé de réception et de confirmation est adressé à l'Abonné par l'Argus à l'adresse e-mail renseignée dans le Formulaire.

Le mail de confirmation mentionne les publications concernées par l'Abonnement et les informations descriptives de l'Abonnement (type d'abonnement, tarif, date de souscription et de démarrage, durée, modalités de livraison).

2.3 L'Abonnement est consolidé à compter de la réception par l'Argus du 1<sup>er</sup> paiement de l'Abonnement.

2.4 En cas d'Abonnement sur le Site, l'Abonné reconnaît (a) que les données enregistrées sur le Site constituent la preuve de la transaction d'abonnement et que (b) les données enregistrées par le système de paiement constituent la preuve de la transaction financière.

2.5 Pour toute demande ou questions concernant l'Abonnement, le service relation client du groupe Argus est disponible par téléphone au 01 53 29 11 05 :

– du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Par courrier : 11-13 rue des Petits Hôtels 75010 Paris.

Par e-mail : [abonnement@largus.fr](mailto:abonnement@largus.fr)

### 3. ACCÈS À LA COTE ARGUS

3.1 L'Abonnement offre aux Abonné ayant souscrit à l'offre « Liberté Premium » ou « liberté premium + » la faculté d'accéder et de commander la Cote Argus, la Cote Argus Personnalisée® et d'autres valeurs et outils spécifiquement conçus, élaborés, développés et commercialisés par l'Argus (les « **Produits de Valorisation** »).

Les commandes de Produits de Valorisation sont facturées à l'Abonné selon la tarification professionnelle.

3.2 La commande et la consommation de Cote Argus est soumise aux conditions générales de Vente aux professionnels (« CGV ») des Produits de Valorisation.

En passant commande des Produits de Valorisation, l'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des CGV et déclarera y adhérer sans limitation ni réserve.

### 4. TARIF / MODALITÉS DE PAIEMENT

4.1 Le tarif des offres d'abonnement et de renouvellement d'Abonnement sont indiqués dans la grille tarifaire du Formulaire d'Abonnement. Ils sont également disponibles sur le Site.

4.2 Les prix sont indiqués en euros. Ils s'entendent toutes taxes comprises et comprennent la participation de l'Abonné aux frais de traitement et d'expédition comprises (sauf envoi au dehors de la France Métropolitaine).

- 4.3 Le Prix de l'Abonnement sera indexé, chaque année, suivant la variation de l'indice Syntec, publié par la Fédération Syntec, selon la formule suivante :

$$P = P_0 (I / I_0)$$

Où :

P désigne le Prix de l'Abonnement après révision ;

P<sub>0</sub> désigne le Prix de l'Abonnement d'origine ou révisée ;

I désigne l'indice Syntec publié au mois d'octobre de l'année précédant la révision considérée (ou le dernier indice connu à cette date) ;

I<sub>0</sub> désigne l'indice Syntec d'origine (en vigueur au 1er janvier de l'année de la date d'activation de l'Abonnement ou l'indice Syntec utilisé lors de la précédente révision ;

L'indexation interviendra automatiquement et de plein droit une fois par an, au 1er janvier de chaque année, y compris la 1ère année, quelle que soit la durée écoulée de l'Abonnement.

L'application de l'indice ne pourra jamais entraîner une diminution du Prix de l'Abonnement par rapport à sa précédente révision (ou son montant initial s'agissant de la première révision).

A titre commercial, nonobstant le caractère automatique de l'indexation, l'Argus, au titre de chaque indexation annuelle, se réserve la faculté de limiter l'augmentation du Prix de l'Abonnement et, à cet effet, de n'appliquer qu'une fraction de l'augmentation résultant de la variation de l'indice.

- 4.4 L'Argus se réserve la possibilité de modifier à tout moment le tarif des offres. Les nouveaux tarifs, disponibles sur Site, sont alors applicables à tout nouvel abonnement et pour tout renouvellement d'Abonnement.
- 4.5 L'Abonnement est réglé par l'Abonné, en début de chaque mois, par prélèvement automatique sur le compte bancaire désigné dans le Formulaire d'Abonnement.
- 4.6 Par exception, les administrations publiques et collectivités territoriales ont la faculté de régler l'Abonnement par virement bancaire pour une période de 12 mois, terme à échoir.
- 4.7 Pour toute demande concernant (a) d'autres modalités de souscription ou de paiement ou (b) une livraison en dehors du territoire métropolitain, il convient de contacter le service Relation Client de l'Argus aux fins de convenir des dispositions spécifiques d'Abonnement.
- 4.8 Tout versement au titre de l'Abonnement non effectué à échéance par le Client entraînera de plein droit la facturation d'un intérêt de retard, exigible par le seul fait de l'échéance, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal.

## 5. DURÉE DE L'ABONNEMENT

- 5.1 L'Abonnement est souscrit pour une période minimale et irrévocable de 6 mois à compter de la validation du Formulaire d'Abonnement par l'Argus.

A l'arrivée du terme de cette période, l'abonnement est reconduit par tacite reconduction, par période mensuelle.

- 5.2 Toute résiliation de l'Abonnement doit être effectuée, par l'Argus ou l'Abonné, par écrit, moyennant un préavis d'un mois avant la date d'échéance.

## 6. LIVRAISON

- 6.1 Les Publications sont expédiées par les services postaux à l'adresse indiquée par l'Abonné dans le Formulaire d'Abonnement (l'Abonné ayant la responsabilité de fournir toutes les précisions nécessaires au bon acheminement des Publications).

Les délais de livraison sont ceux pratiqués habituellement par les services postaux.

- 6.2 Le premier numéro est livré à l'Abonné dans un délai moyen de 10 jours à compter de la date de prise d'effet de l'Abonnement. Les autres numéros sont en principe livrés à l'Abonné, selon la périodicité attachée à chacune des Publications concernées, au cours de la semaine précédant leur parution en kiosque.

- 6.3 Sur demande raisonnable et justifiée de l'Abonné, l'Argus pourra procéder à la réexpédition d'un numéro de la Publication non reçue par l'Abonné.

- 6.4 En cas de non-paiement de l'Abonnement par l'Abonné à date d'échéance, l'Argus se réserve le droit d'interrompre la livraison des Publications.

Cette suspension sera précédée de l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours

## 7. INDISPONIBILITÉ

- 7.1 Les Publications sont proposées aux Abonnés dans la limite des stocks disponibles.

- 7.2 En cas d'indisponibilité d'une Publication, l'Abonné est informé avant l'envoi programmé de la publication concernée aux Abonnés, de cette indisponibilité. L'envoi est alors différé jusqu'à l'envoi du prochain numéro de la Publication.

## 8. DONNÉES NOMINATIVES

- 8.1 Sauf mention contraire portée sur le Formulaire d'Abonnement, l'Abonné autorise l'Argus à extraire tout ou partie des informations de toute nature nécessaire au traitement de l'Abonnement et, le cas échéant, à des fins d'information sur l'offre souscrite ou sur les Publications. En

tant que de besoin, l'Abonné s'engage à communiquer à l'Argus les informations requises.

- 8.2 Le Client est informé que les données personnelles recueillies dans le cadre de l'Abonnement sont principalement destinées à l'Argus. Ces données pourront toutefois être transmises par l'Argus, à titre gratuit ou onéreux, à des fins commerciales ou non, à (a) des sociétés tierces pour les besoins de la bonne exécution de l'Abonnement, (b) des sociétés partenaires de l'Argus sous réserve que l'Abonné ait donné son consentement, (c) des autorités publiques.

Les données seront utilisées conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

- 8.3 L'Abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé en adressant une demande par courriel au service de relation Client du Groupe Argus en indiquant vos références à : [abonnement@largus.fr](mailto:abonnement@largus.fr)

## 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 9.1 Les Publications et leurs contenus sont la propriété pleine et entière de l'Argus conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.
- 9.2 La consultation et l'utilisation des Publications n'emportent aucun transfert, au profit de l'Abonné ou d'un lecteur d'un quelconque droit de propriété intellectuelle ou de droit d'une autre nature, sur informations, données et contenus, ou sur un quelconque des éléments graphiques, photographiques, visuels ou rédactionnels les composant.
- 9.3 L'utilisation du Site et des services offerts par le Site à l'Abonné n'emportent aucun transfert au profit de l'Abonné ou d'un lecteur des Publications, des droits de propriété intellectuelle sur les marques, signes ou dénominations appartenant à l'Argus ou à ses partenaires. L'Abonné s'interdit de les utiliser, sous quelques formes que ce soit et à quelques fins que ce soit, sans l'autorisation préalable et écrite de l'Argus.

## 10. RESPONSABILITÉ

- 10.1 L'Argus met en œuvre les moyens cohérents, adaptés et nécessaires à l'exécution de l'Abonnement.

- 10.2 L'Argus ne garantit pas que le service d'Abonnement soit constant et ne subisse aucune interruption.

En aucune manière, l'Argus ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution, totale ou partielle, de l'Abonnement, notamment en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité des Publications, de force majeure, de dysfonctionnement, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux, moyens de transport, et de télécommunications.

- 10.3 La responsabilité de l'Argus ne sera pas engagée et ne pourra pas être recherchée par l'Abonné et, s'il y a lieu, par le lecteur des Publications pour tout dommage ou préjudice, direct ou indirect, financier ou commercial, matériel ou immatériel en relation avec l'Abonnement.

- 10.4 Les informations portées à la connaissance de l'Abonné dans le cadre de l'Abonnement et des Publications ne confèrent aucune garantie, d'aucune sorte.

Toutes les informations, données et contenus diffusés dans les Publications sont fournies à titre d'information exclusivement. La fourniture de ces informations, données et contenus ne saurait être assimilée, de quelque façon que ce soit, à un conseil spécifique ou à une aide à la décision de l'Abonné ou d'un lecteur des Publications, aux fins notamment d'effectuer une transaction ou de prendre une décision d'investissement.

- 10.5 Les photographies, les illustrations et les textes descriptifs des produits présentés dans les Publications ne sont pas contractuels. La responsabilité de l'Argus ne saurait donc être engagée d'une quelconque manière en cas d'erreur, d'altération, de mauvaise perception ou compréhension, de l'Abonné ou du lecteur des Publications, du contenu, quel qu'il soit, des Publications.

## 11. LOI APPLICABLE / JURIDICTION

- 11.1 Les CGA sont soumises au droit français.

- 11.2 Tout litige découlant de la validité, l'interprétation ou l'exécution de l'une quelconque des dispositions des CGA sera de la compétence exclusive des tribunaux français compétents